



BELVEDERE

Beaune, 20 juin 2011

RAPPEL DU REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 2011

Le groupe Belvédère rappelle que le Tribunal de Commerce de DIJON a, par ordonnance en date du 27 mai 2011, accordé à la société Belvédère un délai supplémentaire, ce jusqu'au 31 octobre 2011, pour réunir son Assemblée Générale à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le groupe communiquera prochainement la nouvelle date de convocation à son Assemblée Générale.